



**Déclaration conjointe de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, de la Corée du Sud, de l'Espagne, des Etats-Unis, de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Suisse, de la Tchèque, et de l'Union européenne**

Suite à l'allocution du Président de la République du 22 octobre 2021, les partenaires réitèrent les principes énoncés lors de leur déclaration conjointe du 27 avril 2021 saluant l'investiture du nouveau Gouvernement congolais. Ils réaffirment leur attachement aux principes partagés de transparence, de liberté, d'inclusivité, d'impartialité et de crédibilité des prochains scrutins, essentiels à la consolidation de la démocratie et à la stabilité en RDC.

S'agissant de la désignation de l'ensemble des membres de la CENI, ils notent, à regret, que les parties prenantes ne sont pas parvenues au consensus, qui constitue un élément important pour renforcer la confiance à l'égard du processus électoral à venir.

Ils appellent dès lors les autorités compétentes à rechercher l'adhésion de tous les acteurs concernés, notamment les partis politiques et la société civile, au processus électoral et à renforcer leur confiance en celui-ci.

A cette fin, les prochaines étapes cruciales incluront la révision de la loi électorale, qui doit renforcer les mécanismes de contrôle et de transparence, le lancement effectif du processus d'identification et d'enrôlement des électeurs, ainsi que l'établissement d'un budget idoine et d'un calendrier électoral respectant les échéances constitutionnelles.

Ils encouragent la CENI à renforcer sa redevabilité et l'ensemble des parties prenantes concernées à se concerter, en vue d'assurer la crédibilité et le bon déroulement des futures élections.

Ils réaffirment leur soutien au Gouvernement congolais pour l'organisation d'élections transparentes, libres et inclusives dans les délais prévus par la Constitution.

Ils saluent le souhait exprimé par le Président de la République concernant l'observation électorale internationale et étudient les modalités pour répondre à son invitation à accompagner le processus électoral.

Kinshasa, le 26 octobre 2021